

Les voix des Montréalaises

Guide féministe
pour les élections municipales 2025



Remerciements

Le Conseil des Montréalaises (CM) et la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette démarche. Sans leur temps et leur parole, la réalisation de ce guide n'aurait pas été possible.

Conception et rédaction

Conseil des Montréalaises et Table des groupes de femmes de Montréal

Coordination

Kenza Bennis, coordonnatrice du CM

Révision linguistique

Edith Sans Cartier

Conception et réalisation graphiques

Audrey Guardia

Conseil des Montréalaises

www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises

Le **Conseil des Montréalaises** est une instance consultative de la Ville de Montréal composée de 15 membres bénévoles. Depuis sa création en 2004, il conseille l'Administration municipale sur les questions de condition féminine et d'égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes. Ses membres effectuent des recherches et publient des avis sur les conditions de vie des Montréalaises (transport, logement, lutte contre la pauvreté, sécurité, itinérance, offre de sports et de loisirs, etc.), sur la présence et la participation des femmes en politique municipale ainsi que sur les conditions de travail des femmes fonctionnaires. Elles utilisent l'analyse féministe intersectionnelle – qui prend en compte les différents motifs de discriminations (âge, conditions sociales, origine ethnique, religion, etc.) – pour appréhender les réalités vécues par les Montréalaises.

Table des groupes de femmes de Montréal

www.tgfm.org

La **Table des groupes de femmes de Montréal** (TGFM) est un regroupement régional de concertation qui promeut et défend les droits des femmes dans une perspective féministe intersectionnelle. Elle rassemble plus de 70 groupes, essentiellement des groupes locaux de femmes et des comités femmes issus de syndicats ou de groupes communautaires et sociaux, qui constituent l'une de ses forces majeures.

Introduction

L'Administration municipale est le niveau politique et administratif le plus proche des citoyennes. Les élus-es de Montréal/Tiohtiá:ke prennent des décisions qui ont un impact direct sur notre quotidien, que ce soit au chapitre du transport en commun, du logement, de la sécurité, du déneigement, de la collecte des ordures, de l'environnement, des parcs ou des bibliothèques.

Les prochaines élections municipales auront lieu le 2 novembre prochain. Pour les Montréalaises, ce sera l'occasion de faire entendre leurs voix. Voter est l'un des moyens de participer à façonner la ville de demain pour qu'elle soit à notre image et réponde à nos besoins.

Le présent guide vise à mobiliser les femmes et à faciliter leur participation aux élections municipales. Il est structuré en quatre fiches thématiques :

Pourquoi voter ? (page 4)

met de l'avant des enjeux municipaux qui touchent la vie quotidienne des Montréalaises.

Pour qui voter ? (page 7)

explique quels sont les différents postes en élection.

Comment voter ? (page 11)

décrit les différents moyens pour choisir et interpeller les candidats-es.

Sur quoi voter ? (page 14)

présente différentes revendications féministes pour une ville plus égalitaire, inclusive et accessible.

Voici les réflexions que nous vous proposons et des pistes de solutions pour engendrer les changements nécessaires.

Bonne lecture et, surtout, bon vote !

Tiohtiá:ke (nom traditionnel de l'île de Montréal) est un territoire non cédé des peuples autochtones. La nation Kanien'kehá:ka est reconnue comme gardienne des terres et des eaux de l'île, qui a historiquement été un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations. Aujourd'hui, une population autochtone diversifiée ainsi que d'autres peuples y résident.

Pourquoi voter ?



L'occasion de sensibiliser les élus-es à nos préoccupations

Vous voulez améliorer votre vie à Montréal?

Vous pouvez parler de vos préoccupations aux candidats-es qui se présentent aux élections.



«Je n'ai pas accès à un parc près de chez moi. Il y en a un, mais il n'est pas bien entretenu. C'est un problème, surtout l'été quand il fait très chaud, parce que mon appartement est au troisième étage et que je n'ai pas de cour extérieure.»



«J'aimerais inscrire mes enfants aux cours de natation, mais il faut le faire par Internet à une certaine heure et les places sont limitées. Je n'arrive jamais à les inscrire, car je n'ai pas d'ordinateur et c'est difficile de faire l'inscription rapidement avec mon téléphone.»



«Je suis une personne trans et des passants m'insultent dans la rue. Je ne me sens pas en sécurité.»



«Je me déplace en fauteuil roulant et j'aimerais prendre le transport en commun pour me rendre au travail. Mais ce ne sont qu'une minorité des stations qui me sont accessibles, et je ne vous parle même pas du transport adapté, où j'ai été harcelée sexuellement par un chauffeur.»



«J'habite Montréal depuis toujours. J'ai reçu un avis d'éviction. J'ai très peur de devoir quitter mon Rosemont parce que je n'ai plus les moyens d'y vivre.»



«J'ai 21 ans, j'aime beaucoup la vie culturelle montréalaise, surtout les festivals en été. Mais trop souvent, je vis du harcèlement de rue. J'ai peur de me déplacer seule le soir.»



«J'aimerais m'impliquer davantage pour faire du compostage et réduire mes déchets à la maison, mais avec le travail, les enfants, le ménage et les repas, je n'ai pas vraiment le temps de m'occuper de tout ça.»



«J'ai quitté mon ex-conjoint qui était violent et je me suis rendue dans une maison d'hébergement. Je suis prête à repartir à neuf avec mes deux enfants. Je dois me trouver un logement comme mère de famille monoparentale. Tout est trop cher, sinon insalubre, loin des services... Puis, plusieurs annonces indiquent que les propriétaires préfèrent des locataires sans enfants.»



Qui fait quoi?

Bien que la Ville soit le palier de gouvernement le plus proche des citoyens-nes, elle ne peut pas intervenir sur tous les enjeux, car plusieurs pouvoirs reviennent aux gouvernements fédéral ou provincial.



Le gouvernement fédéral

est responsable de l'ensemble du Canada et s'occupe des dossiers nationaux (ex. : relations avec les autres pays, monnaie, sécurité publique, etc.).



Le gouvernement provincial du Québec

est responsable des questions qui concernent la province (ex. : éducation, soins de santé, etc.).



Les administrations municipales

peuvent agir dans les domaines suivants :

- la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs ;
- le développement économique local ;
- la production d'énergie et les systèmes communautaires de télécommunication ;
- l'environnement ;
- la salubrité ;
- les nuisances ;
- la sécurité ;
- le transport.

Pour qui voter ?



Les Montréalais-es vont choisir 103 élus-es le 2 novembre 2025

La ville de Montréal est composée de **19 arrondissements** divisés en **58 districts électoraux**.



→ Lorsque vous irez voter, vous devrez choisir :

- la mairesse ou le maire de Montréal ;
- la mairesse ou le maire de votre arrondissement (sauf pour l'arrondissement de Ville-Marie, dont la mairesse ou le maire est automatiquement celle ou celui de Montréal) ;
- les conseillers-ères d'arrondissement et les conseillers-ères de la Ville de votre district électoral, dans votre arrondissement.

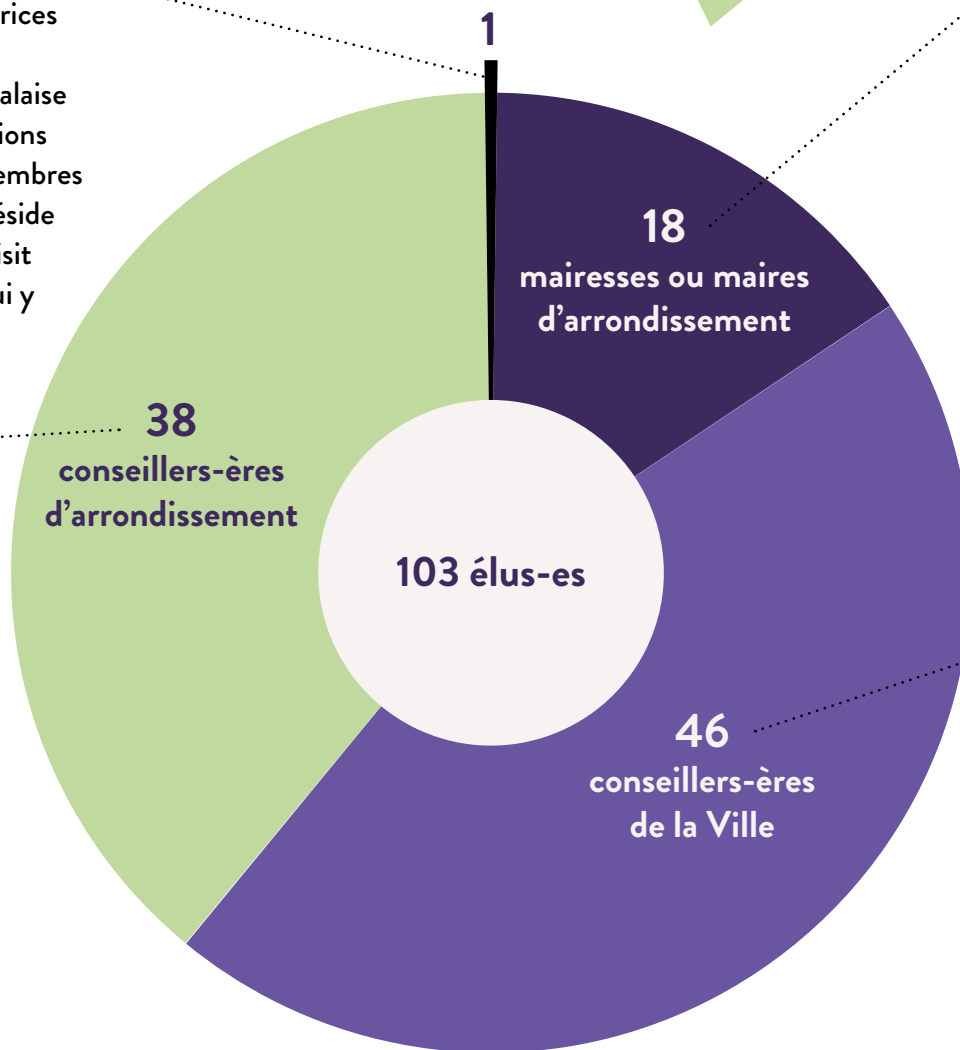
Tous les arrondissements sont divisés en plusieurs districts. Par exemple, l'arrondissement d'Anjou en compte trois.

Le rôle des élus-es

En tout, la population va élire **103 personnes** :

La mairesse ou le maire de Montréal est élu-e par l'ensemble des électrices et des électeurs. Son rôle est de représenter la population montréalaise et de donner les grandes orientations politiques. Elle ou il choisit les membres du comité exécutif de la Ville, préside le conseil d'agglomération et choisit les représentants-es de la Ville qui y siègeront.

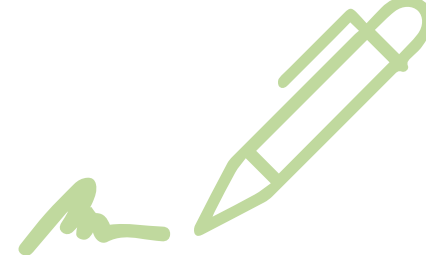
Les conseillers-ères d'arrondissement représentent la population de leur district au conseil de leur arrondissement. Elles et ils sont parfois responsables de certains dossiers (jeunesse, urbanisme, culture, etc.) et nommés-es à des commissions ou à des comités.



Les mairesses ou maires d'arrondissement représentent leur arrondissement au conseil municipal. Leur rôle est également de présider les assemblées du conseil d'arrondissement. Elles et ils travaillent de concert avec les conseillers-ères de leur arrondissement, peu importe leur parti politique.

Les conseillers-ères de la Ville siègent au conseil de leur arrondissement et au conseil municipal. Elles et ils sont parfois responsables de certains dossiers (habitation, culture, sécurité, etc.) et sont nommés-es à des commissions ou à des comités.

Les instances décisionnelles de la Ville de Montréal



Nom		Composition	Rôle
1	Le conseil municipal	65 élus-es : – La mairesse ou le maire de Montréal – 18 mairesses ou maires d'arrondissement – 46 conseillers-ères de la Ville	Il est le principal lieu de décision de la Ville. Il définit les orientations et les priorités de la Municipalité. Il adopte le budget et agit sur des dossiers comme l'environnement, le plan d'urbanisme (qui établit les lignes directrices pour l'aménagement du territoire) et les ententes gouvernementales.
2	Le comité exécutif	– La mairesse ou le maire de Montréal – Des conseillers-ères	Il oriente les décisions sur le fonctionnement de la ville et met à exécution les décisions du conseil municipal. Il est formé de la mairesse ou du maire de Montréal et de conseillers-ères.
3	Le conseil d'arrondissement	– La mairesse ou le maire d'arrondissement – Des conseillers-ères de la Ville et d'arrondissement	Il prend des décisions et adopte des règlements pour son territoire. Ses pouvoirs concernent notamment l'aménagement des espaces publics, les services municipaux locaux comme la collecte des déchets, la voirie, les parcs, l'offre culturelle et l'offre de sports et loisirs.
4	Le conseil d'agglomération	31 personnes : – La mairesse ou le maire de Montréal – 15 élus-es municipaux de Montréal – Les 14 mairesses ou maires des villes reconstituées – Un-e représentant-e supplémentaire de Dollard-des-Ormeaux	Il adopte des règlements et autorise des dépenses en lien avec les services communs à tout le territoire de l'île de Montréal. Ces décisions touchent, par exemple, le logement social, le service de police, le service de sécurité incendie, l'eau et le transport en commun.

Comment voter ?



Choisir ses élus-es, les interpeller et voter

1 Informez-vous

2 Faites entendre votre voix

3 Participez à la vie démocratique

1 Avant le vote : informez-vous

Pouvez-vous voter ?

Il faut remplir certaines conditions (âge, citoyenneté canadienne, résidence sur le territoire de la municipalité, etc.) et être inscrite sur la liste électorale avant le 16 octobre. Consultez le site d'Élections Montréal pour en savoir plus : elections.montreal.ca.

Voter pour qui et sur quoi ?

C'est le moment d'en apprendre plus sur les candidats-es, les partis municipaux et leurs idées. Vous pouvez vous informer de plusieurs façons :

- en consultant les plateformes des partis sur leur site Internet ;
- en consultant les réseaux sociaux de vos candidats-es ;
- en assistant aux débats et échanges électoraux, comme celui du Front régional d'action communautaire autonome de Montréal (FRACA Montréal) le 23 octobre à 11 h, au MEM – Centre des mémoires montréalaises, à Montréal ;
- en posant des questions aux élus-es par téléphone, par courriel ou par message sur les réseaux sociaux ;
- en invitant des candidats-es à un événement.



2 Lors du vote : faites entendre votre voix

Vous pouvez voter :

- par anticipation le 26 octobre ;
- lors du jour de l'élection le 2 novembre.

Pour plus d'information sur les bureaux de vote : elections.montreal.ca.

INFORMATION SUR LES ÉLECTIONS

Site Internet : elections.montreal.ca

Courriel : elections@montreal.ca

Téléphone : 514 872-VOTE (8683)

Réseaux sociaux : « Élections Montréal », sur Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn et X

L'information est offerte en 22 langues ainsi qu'en langue des signes québécoise (LSQ), en langage simplifié, en braille, sur Publiphone, en version audio (en français et en anglais) et en format Word permettant la lecture par synthèse vocale.

3 Après le vote : participez à la vie démocratique

Prendre part à la vie démocratique ne se limite pas à voter lors des élections, tous les quatre ans. Vos préoccupations et vos expériences sont importantes et doivent être entendues par les élus-es. Quels que soient votre âge, votre citoyenneté et votre statut de résidence, vous pouvez vous impliquer dans votre quartier et influencer les décisions de la Ville de différentes façons :

- en suivant les déclarations des élus-es (conférences de presse, réseaux sociaux...);
- en posant des questions aux élus-es (courriel, téléphone, réseaux sociaux);
- en posant des questions lors des séances de votre conseil d'arrondissement et du conseil municipal;
- en participant aux consultations des commissions permanentes de la Ville.
Leur but est d'éclairer la prise de décision des élus-es et de favoriser la participation des citoyens-nes aux débats publics;
- en participant aux consultations de l'Office de consultation publique de Montréal;
- en présentant des projets ou en votant pour des projets dans le cadre des budgets participatifs de la Ville ou des arrondissements;
- en devenant membre d'un des conseils consultatifs de la Ville de Montréal :
le Conseil des Montréalaises, le Conseil jeunesse de Montréal ou le Conseil interculturel de Montréal;
- en soumettant un projet de pétition ou en signant une pétition dans le cadre du droit d'initiative.
Ce droit permet à la population de Montréal d'obtenir une consultation publique sur un sujet mobilisateur qui relève de la Ville ou d'un arrondissement;
- en vous impliquant dans un groupe de femmes ou un organisme communautaire de votre quartier pour faire valoir vos préoccupations.

Info :
www.montreal.ca

Sur quoi voter ?



Les Montréalaises veulent une ville égalitaire, sécuritaire, inclusive et accessible



Quelles sont les attentes des Montréalaises envers leurs élus-es ?

Que devrait faire la Ville pour améliorer les conditions de vie et répondre aux besoins de toutes les Montréalaises ?

Quelles sont les actions à réaliser pour assurer à ces dernières la pleine jouissance de leurs droits ?



Pour répondre à ces questions, les membres du Conseil des Montréalaises (CM) ont consulté les groupes de femmes, notamment dans le cadre de la campagne « Montréal, ville féministe : 20 souhaits pour 2030 », qui met en avant les revendications de 20 groupes de femmes et organismes locaux qui luttent pour l'amélioration des conditions de vie des Montréalaises dans toute leur diversité. Le CM a aussi rédigé l'avis « Vers une ville féministe ».

La Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) a adopté en 2022 une plateforme de revendications féministes pour le droit à la ville, qui représente sa vision féministe intersectionnelle pour l'avenir de Montréal. Par cette plateforme, la Table revendique son intention de se prononcer sur les enjeux urbains et de poser des actions concrètes pour une ville plus inclusive et égalitaire.

La TGFM et le CM ont aussi corédigé deux mémoires dans le cadre des consultations pour le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) de la Ville de Montréal : « Montréal 2050 : objectif égalité, inclusion et accessibilité » (2022) et « Montréal 2050 : changer de paradigme pour une ville égalitaire, inclusive et accessible » (2024).

Il en ressort que les Montréalaises ont de nombreuses attentes, dont celle d'être prises en compte dans leur diversité. Elles veulent une ville sécuritaire, qui offre de meilleures conditions de vie, un accès à des logements et à des transports abordables, et des aménagements et services universellement accessibles.



Saviez-vous que... ?

Sécurité des femmes

- Selon une enquête auprès de 3324 Montréalais-es, plus de la moitié de la population montréalaise (65 %) a vécu du harcèlement de rue en 2020-2021. Cette proportion est bien plus élevée chez les femmes en situation de handicap (75 %), les personnes de la diversité de genre (84 %) et les jeunes femmes (92 %)¹.
- Il n'y a aucune unité d'hébergement en maison de deuxième étape pour les femmes à mobilité réduite qui sont victimes de violence conjugale à Montréal².
- Le sentiment de sécurité peut varier d'une personne à l'autre en fonction des situations vécues. Selon une étude de la TGFM, parmi les 500 répondantes au sondage, 200 n'ont pas appelé la police alors qu'elles en auraient eu besoin. Plusieurs raisons ont été énoncées : désir d'éviter de la violence supplémentaire, manque de confiance, crainte de ne pas être crues ou écoutées, et sentiment que cette action serait inutile³.

Les Montréalaises veulent...

Des espaces publics sécuritaires

- Que la Ville de Montréal développe et mette en œuvre un plan d'action sur la sécurité des femmes dans l'espace public, et qu'elle attribue des ressources financières pour prévenir et contrer le harcèlement de rue, incluant celui dans le transport adapté.
- Que la Ville s'engage à réaménager les espaces publics pour renforcer la sécurité de toutes, et ce, en impliquant les premières personnes concernées.
- Que la Ville s'engage à ce que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) mette fin aux interpellations policières arbitraires, et qu'il ne vérifie pas, ne dénonce pas et ne dévoile pas le statut des personnes auprès de l'Agence des services frontaliers du Canada.

Sécurité

Saviez-vous que... ?

Logement

- Selon Statistique Canada, les loyers demandés à Montréal ont augmenté de près de 71 % entre 2019 et le premier trimestre de 2025⁴.
- À Montréal, 15 % des ménages habitent un logement inadéquat (inabordable, trop petit ou qui demande des réparations). Parmi les locataires, cette situation touche 30 % des femmes cheffes de famille monoparentale, 37 % des femmes âgées de plus de 65 ans et vivant seules, 27 % des ménages composés de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et 27 % des ménages autochtones⁵.
- En 2023, le taux de vacance des logements familiaux de plus de deux chambres était de 1,3 %, ce qui a entraîné des augmentations de loyer de 7,9 % à Montréal⁶.

Les Montréalaises veulent...

Des logements abordables et adéquats

- Que la Ville de Montréal soutienne et planifie le développement de logements sociaux et communautaires pour répondre aux besoins exprimés, que 25 % de ces logements soient réservés aux femmes ou aux ménages menés par des femmes, qu'ils soient associés à du financement pour le soutien communautaire et qu'ils soient situés à proximité des commerces essentiels.
- Que la Ville de Montréal élabore un plan d'action visant à ce que l'ensemble des logements sociaux et communautaires soient accessibles universellement.
- Que la Ville de Montréal mette en œuvre des actions concrètes pour contrôler les loyers sur le marché privé et protège les maisons de chambres existantes.

Saviez-vous que... ?

\$ Pauvreté

- En 2021, 40 % des Montréalaises ayant un revenu d'emploi gagnaient moins de 20 000 \$ par année. Parmi elles, 42 % travaillaient à temps partiel, et leur revenu total médian représentait 88 % de celui des hommes⁷.
- Sur l'île de Montréal, 6 % des femmes dépendent de l'assistance sociale⁸.
- Les organismes sur le terrain observent que certains groupes de femmes sont plus précarisés. Ces femmes subissent plus fréquemment de la discrimination et des entraves dans leur vie quotidienne, notamment quand elles sont cheffes d'une famille monoparentale, issues de l'immigration, en situation de handicap ou racisées⁹.

Les Montréalaises veulent...

Une lutte active contre la pauvreté et la création d'emplois pour toutes les Montréalaises

- Que la Ville s'engage à pérenniser les ressources existantes en itinérance pour les femmes afin d'éviter le recours à des mesures hivernales ou d'urgence, et qu'elle finance le continuum des services en itinérance pour répondre aux différents besoins des populations vulnérables.
- Que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place des actions pour favoriser l'accès à l'emploi des femmes dans les métiers traditionnellement masculins au sein de son administration.
- Que la Ville s'engage à ajouter dans l'espace public des fontaines d'eau, des bancs et des toilettes publiques accessibles dotées de produits menstruels gratuits et de boîtes à seringues.

Pauvreté

Saviez-vous que... ?

Mobilité

- Les femmes représentent près de 54 % de l'ensemble des personnes utilisant les transports collectifs à Montréal ainsi que 62 % des personnes utilisant le transport adapté¹⁰.
- L'offre de transports actifs est insuffisante surtout dans les quartiers périphériques¹¹.
- Seules 30 stations de métro sur 68 sont dotées d'un ascenseur et accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Parmi les 147 femmes en situation de handicap ayant répondu au sondage de la TGFM, 41 % jugent le réseau régulier dangereux et inaccessible, et 2 femmes sur 3 considèrent les rues partagées ainsi que les pistes cyclables comme inaccessibles et dangereuses¹².

Les Montréalaises veulent...

Des transports abordables, accessibles et sécuritaires

- Que la Ville de Montréal fasse la promotion d'une tarification sociale du transport en commun dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Que la Ville de Montréal s'engage à offrir des moyens de mobilité durable dans les secteurs mal desservis (transports en commun, réseau cyclable et piétonnier, etc.).
- Que la Ville de Montréal s'engage à rendre son réseau de transport universellement accessible et sécuritaire.

Mobilité

Saviez-vous que... ?

Changements climatiques

- Les femmes sont plus affectées que les hommes par les impacts des changements climatiques (canicules, événements météorologiques extrêmes). Il en est de même pour certains groupes sociaux, en raison par exemple de leur statut socioéconomique, de leur ethnicité ou de leur âge¹³.
- Les femmes se sentent davantage visées par la lutte contre les changements climatiques et sont davantage portées à modifier leurs comportements de consommation (compostage, agriculture urbaine, réduction des déchets)¹⁴.

Les Montréalaises veulent...

Une transition écologique juste et féministe

- Que la Ville de Montréal s'assure que la transition écologique se réalise dans la perspective d'une justice climatique féministe.
- Que la Ville de Montréal veille à la pleine participation des femmes dans toute leur diversité dans la conception et la mise en œuvre de ses politiques et plans de lutte contre les changements climatiques.

Écologie

Saviez-vous que... ?

Participation aux instances décisionnelles

- En 2021, 59 % des personnes élues étaient des femmes. Les femmes comptaient pour 44 % des maires et mairesses, pour 57 % des conseillers-ères de la Ville et pour 68 % des conseillers-ères d'arrondissement. Parmi les 97 élus-es qui ont rempli le formulaire d'auto-identification, 36 % ont indiqué faire partie d'une minorité visible ou ethnique. Une personne élue a indiqué être handicapée¹⁵.
- Les femmes comptent pour 39,8 % des personnes ayant pris la parole dans l'ensemble des lieux municipaux et paramunicipaux observés dans le cadre du projet MTElles sur la participation égalitaire des femmes à la vie démocratique municipale et communautaire. Il est à noter que les femmes racisées ou faisant partie des minorités ethnoculturelles comptaient pour 15,9 % des personnes ayant pris la parole, et les femmes en situation de handicap, pour 0,7 %¹⁶.

Les Montréalaises veulent...

Une participation égalitaire aux instances décisionnelles

- Que la Ville de Montréal s'engage à ce que ses instances décisionnelles reflètent la diversité de la population montréalaise (comité exécutif, commissions permanentes, comités consultatifs et conseils d'administration des organismes liés à la Ville).
- Que la Ville de Montréal s'engage à mettre en place de nouvelles mesures pour accroître la participation citoyenne des femmes (communications accessibles et non sexistes, heures adéquates, halte-garderie, etc.¹⁷).
- Que la Ville de Montréal assure l'accessibilité des consultations de façon à rejoindre les personnes qui vivent des défis liés à la mobilité et les personnes affectées par la fracture numérique.

**Cet automne, plusieurs candidats-es feront campagne
pour nous représenter afin de décider
de l'avenir de Montréal.**

**C'est donc l'occasion de faire entendre nos voix
et nos revendications.**

Bon vote !



Notes

- 1 Isabelle Courcy, Catherine Lavoie Mongrain et Mélissa Blais, « Rapport de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal. Un portrait statistique de la pluralité des expériences, des manifestations et des contextes », 2022. [<https://sac.uqam.ca/le-service-aux-collectivites/comment-elaborer-un-projet/505-rapport-de-recherche-sur-le-harcèlement-de-rue-a-montreal-un-portrait-statistique-de-la-pluralite-des-experiences-des-manifestations-et-des-contextes.html>]
- 2 Stéphanie Marin, « Femmes handicapées violentées : pas de maisons d'hébergement de 2^e étape à Montréal », L'Actualité, 16 février 2021. [<https://lactualite.com/actualites/femmes-handicapees-violentees-pas-de-maisons-dhebergement-de-2e-etape-a-montreal/>]
- 3 Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), « Rapport entre les Montréalaises et les forces de police, de sécurité privée et de la STM », 2023. [https://www.tgfm.org/files/Profilage/TGFM_Rapport_Profilages-1PAGE-VF_LR.pdf]
- 4 Statistique Canada, « Statistiques trimestrielles sur les loyers, premier trimestre de 2019 au premier trimestre de 2025 », 2025. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250625/dq250625b-fra.htm>]
- 5 Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), indicateurs et données sur le logement fondés sur les résultats du recensement. [[https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/2466023/4/Montr%C3%A9al%20\(V\)%20\(Qu%C3%A9bec\)](https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/2466023/4/Montr%C3%A9al%20(V)%20(Qu%C3%A9bec))]
- 6 Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), « Enquête sur les logements locatifs, centres urbains : taux d'inoccupation », 2024. [<https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/donnees-sur-le-marche-locatif/enquete-sur-les-logements-locatifs-centres-urbains-taux-dinoccupation>]. Également : SCHL, « Le marché de l'habitation. Rapport sur le marché locatif », 2024. [https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/cmhc/professional/housing-markets-data-and-research/market-reports/rental-market-report/rental-market-report-2023-fr.pdf?rev=b092b53f-8190-4a1c-98dc-34f637e3e805&_gl=1*jtvtot*_gcl_au*OTU0NjQyNTQ2LjE3MjY3NzQ3MzY.*_ga*NjU4MzU0ODA5LjE3MTIwODQ5ODM.*_ga_CY7T7RT5C4*MTcyNjc3NDczNi41LjEuMTcyNjc3NDc0NC41Mi4wLjA.]
- 7 Statistique Canada, « Profil du recensement » (tableau), Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 15 novembre 2023. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>]
- 8 Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, « Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale », Québec, 2025. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/assistance_soc/clientele/2025/STAT_clientele_prog-aide-sociale_mai_2025.pdf]
- 9 Leila Celis, Table des groupes de femmes de Montréal et Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent, « Groupes communautaires et femmes en situation de pauvreté à Montréal : besoins, pratiques et enjeux intersectionnels ».
- 10 Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), « Plan stratégique de développement du transport collectif 2021-2035 », 2021. [https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2021/04/PSD_adopt%C3%A9_ROA_2021-04-162.pdf]

- 11 Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), « Plan stratégique de développement du transport collectif 2021-2035 », 2021.
[https://www.artm.quebec/wp-content/uploads/2021/04/PSD_adopt%C3%A9_ROA_2021-04-162.pdf]
- 12 Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), « Embarquez avec nous ! Recherche-action sur les femmes en situation de handicap au sein des options de mobilité durable à Montréal », 2024. [[https://www.tgfm.org/files/Mobilit%C3%A9/TGFM_Rapport entier final.pdf](https://www.tgfm.org/files/Mobilit%C3%A9/TGFM_Rapport%20entier%20final.pdf)]
- 13 Conseil des Montréalaises (2022). « Avis du Conseil des Montréalaises pour une transition écologique juste et féministe à Montréal »
[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/avis_du_conseil_des_montrealaises_transition_ecologique.pdf]
- 14 Réseau québécois des femmes en environnement, « Femmes et changements climatiques ».
[<https://reseaufemmesenvironnement.org/femmes-et-changements-climatiques/>]
- 15 Ville de Montréal, « Bilan – Élection générale des 6 et 7 novembre 2021 », 2022.
[https://elections.montreal.ca/wp-content/uploads/2022/06/Bilan_EG2021_20220607.pdf]
- 16 MTElles, « État des lieux 2018. Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action », 2018. [<https://concertationmtl.ca/wp-content/uploads/pdf/Etats-des-lieux-2018.pdf>]
- 17 Pour plus d'exemples : <https://concertationmtl.ca/wp-content/uploads/2019/11/MTElles-TrousseOutils.pdf>

